

PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE D'UNE MICRO-CHAPE (Coulis) COLLE A LA RESINE EPOXY SUR BETON ANCIEN

A/ PREPARATION DU SUPPORT.

- Réaliser un rabotage général de la surface à reprendre afin d'éliminer toutes les parties non saines et friables.
 - Il est impératif d'obtenir une surface préparé de façon régulière et ne présentant pas de surépaisseurs ou creux importants.
- En effet, ces défauts constitueraient des points "durs" qui s'opposeraient au retrait et provoqueraient des fissures plus ou moins importantes.
- Eliminer les gravats puis procéder à un brossage et une aspiration soignée.
- S'assurer en réalisant un essai in-situ de type SATTEC que le support est présente bien une cohésion minimale de 1,5 Mpa en traction directe.
- Si nécessaire, chauffer les locaux suffisamment à l'avance pour obtenir une température minimale ambiante et du support de + 10°C.
- Ne pas appliquer par température supérieure à + 30°C.
- Attention aux phénomènes de condensation qui se produisent lorsqu'un support se trouve en contact avec de l'air humide ayant une température plus élevée que lui (point de rosée).

B/ ENCOLLAGE DU SUPPORT.

- Les kits de SOL COLLE EPOXY seront stockés dans un local à +20°C.
- Prévoir une zone de mélange de la résine en dehors de la zone de travaux afin d'éviter toute souillure de résine non mélangée. (risque de décollement si la résine ne polymérise pas).
- Verser la totalité du composant B dans le récipient du composant A.
 Racler les parois du seau afin de vider la totalité de la résine.
- Malaxer soigneusement à l'aide d'un malaxeur à faible vitesse de rotation (environ 300 tours/mn) afin d'éviter d'inclure de l'air dans le mélange.
- En cours d'agitation racler les parois et le fond du récipient afin de ramener la résine au centre du seau.
 - Prolonger le malaxage pendant 3 minutes minimum.
 - Ne préparer qu'un kit à la fois et veiller à respecter la durée pratique d'utilisation indiquée.
- Verser la colle au sol en la faisant couler tel un ruban afin de chasser l'air entrainé.
 Ne pas racler les parois et le fond du bidon pour éviter que de la résine non mélangée se dépose sur le sol et provoque des décollements.
- Répartir et frottasser fortement et soigneusement la colle sur le sol.
 - La résine devra recouvrir entièrement la surface.
 - Eviter les surépaisseurs et prendre soin de "vider" les creux afin d'éviter toute remontée de résine ultérieure à travers le coulis.
 - Cette opération sera réalisée à l'avancement en maintenant une avance de un mètre à un mètre cinquante devant le coulis.
- Le port de chaussures à clous est recommandé pour marcher sur la zone encollée. Toutefois, si cela n'est pas possible ou s'avère difficile, il faut éviter les déplacements entre la zone encollée et le reste du chantier afin d'éviter de ramener des salissures sur la zone de travaux et afin également de ne pas déposer de la résine sur les zones propres. Il faut dans la préparation de l'opération d'encollage définir les tâches de chacun des compagnons afin d'éviter les déplacements inutiles.

Poser et caler des réglets métalliques de diamètre de **8 mm** minimum au sol qui serviront de guides de nivellement

C/ PREPARATION ET MISE EN ŒUVRE DU COULIS.

- Préparer un mélange composé dans les proportions suivantes:
 1 sac de 25kg de durcisseur **DUROMIT S.C.** pour 3,5 à 4 litres d'eau propre.
- Rajouter dans l'eau de gâchage un agent réducteur de retrait type SERENIS ou similaire à raison de 2 % du poids de ciment, soit 0,140 Kg par sac de
 25 Kg de durcisseur DUROMIT S.C.
- Le mélange sera réalisé dans un malaxeur à mortier à axe vertical ou horizontal, ou une bétonnière.

- L'utilisation d'un camion toupie est à proscrire.
- Respecter un temps de malaxage suffisant (10 mn minimum) pour obtenir une pâte homogène et de plasticité dite "coulis". Ne préparer que la quantité nécessaire correspondant à la surface encollée.
- Mettre en œuvre le coulis au sol sur la colle fraîche et poisseuse.

Etaler le mélange à la raclette puis tirer à la règle en s'appuyant sur les réglets métalliques.

- Attendre le début de prise puis procéder au talochage et lissage mécanique en plusieurs passes croisées jusqu'à l'obtention d'une surface fermée.
- Immédiatement après la fin du dernier lissage pulvériser à raison de 0,100 à 0,150L/m², à l'aide d'un pulvérisateur thermique notre produit de cure NON filmogène et NON solvant ECO CURE A+.

D/ REMISE EN SERVICE.

- La mise en service de la surface réalisée se fera conformément aux recommandations du
 DTU 13.3 Dallages NF P 11.213.1; Paragraphe 5.1.3.4.2 Préservation de la couche d'usure :
 - Toute circulation sur la couche d'usure est interdite pendant les 10 jours qui suivent la réalisation.
 - Après 10 jours de séchage, seule une utilisation pédestre ou de petit matériel roulant (400 kg maximum) est autorisée (Echafaudage, petit chariot, ...)
 - Après 28 jours (minimum), utilisation normale d'exploitation.

Comme tout revêtement, la micro chape **DUROMIT S.C.** nécessite un entretien régulier à l'aide de produits spécifiques et non agressifs afin de conserver ses propriétés initiales.

Pour cela nous vous recommandons les produits de la Marque Pro.Ma.Sol.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.duromit.fr